

DES COOPÉRATIVES POUR FAVORISER LA CREA-DIVERSITÉ

Banque, maison d'édition, recherche scientifique, livraison à vélo, entreprise de nettoyage..., le mouvement coopératif englobe les secteurs de l'économie les plus variés. Nous poursuivons notre exploration de ce monde foisonnant avec deux initiatives culturelles, l'une belge, l'autre française, qui allient financement coopératif, diffusion numérique et volonté de créer des espaces d'échange, hors des sentiers battus.

Une inquiétude. Deux coopératives nées d'un pareil sentiment, d'un même constat. Celui du déclin de la variété des propositions dans les médias dominants. Celui que ces médias ont d'imposer aux auditeurs ou spectateurs le même, la norme – non consentie nécessairement. Pour contrer cette réduction de points de vues, radio-phonique pour Le Grain des Choses, filmographique pour la plateforme Tënk, deux acteurs de l'audio-visuel ont décidé de se constituer en coopératives afin de proposer d'autres contenus, d'autres formes, d'autres espaces dans lesquels aborder le monde – dans lesquels vivre. «*D'une inquiétude, oui*», confie



Claire Gatineau, cofondatrice, avec Yves Robic, du Grain des Choses, «*mais d'un plaisir aussi, avant tout. Le plaisir d'écouter.*» Du fait aussi que les radios publiques réduisaient l'offre, depuis plusieurs années, de créations radio-phoniques ; et toute la perte d'espace qu'impliquaient ces mesures.

Tous deux avaient par exemple l'habitude d'écouter Paul Hermant sur la Première, de se poser sur les tabourets de la cuisine, et de prendre le temps de se laisser porter par ses chroniques nomades – curieux mélange de journalisme et de narration radiophonique. Mais tout cela, comme bien d'autres programmes, a fini

par disparaître. «*Et puis, avec l'apparition des web radios, continue Claire, nous est venue l'envie de prendre ce "moment de liberté"*». Ainsi naîtra, petit à petit, la revue sonore Le Grain des Choses – qui souhaite mêler du journalisme à une forme de narration que le côté nomade, sur le terrain, permet. Très inspiré par les revues papier, les textes, la poésie, les témoignages, Le Grain des Choses s'achemine vers un format pouvant «*t'accompagner tout au long de la journée*».

Mais la question n'est pas seulement de faire, elle est surtout dans le comment. Par où commencer ? Pour Yves Robic et Claire Gatineau, le

désir de se réapproprier le manque nécessitait de savoir par quel bout le combler. Claire prend l'image d'une gigantesque bibliothèque autour de soi, faite d'une masse de contenus, brouillant le point de départ à prendre.

« Il y a de quoi se sentir perdus, face à l'immensité de contenus autour de nous. Petit à petit, la solution pour relier tout ça a été le chemin, la ligne éditoriale qui pourrait relier le tout ». Comme on parcourt du doigt la trame d'un grand

patchwork pour arriver à tel ou tel morceau d'étoffe. *« Car nous cherchions une manière d'assembler les choses pour leur donner du sens ; plutôt qu'accumuler, tu essaies d'articuler ».*

Du papier à la revue sonore

C'est en lisant un article, *« Madame Martin »*, publié par la revue Médor (autre coopérative de journalisme au long cours), que tout prend forme. Claire Gatineau, diplômée en mise en scène de l'Insas, et Yves Robic, *« dans le son »* depuis toujours, décident de le mettre en scène. Au mélange de toutes ces disciplines (radio, théâtre et journalisme), le premier thème de la revue émerge : *« On n'est pas seuls »*.

Plus tard, Yves se rendra à Crest, en Drôme, pour récolter des témoignages autour de la question : *« On n'est pas seuls ? »* La matière s'accumule pour former le premier numéro de la revue. Elle dure 8 heures – le temps d'accompagner, une journée entière, un nouveau contenu, de nouvelles histoires ; mais le temps également que prend un livre pour être lu. En effet, le lien avec les livres et les revues papier sont à la base du Grain des Choses. Avec cet avantage qu'une

revue sonore, immatérielle est, par son format même, transfrontalière. Très vite, l'envie de garder cependant une forme d'ancrage territorial amène Claire Gatineau et Yves Robic à organiser des soirées de radio vivantes. Parce que *« le Grain des Choses s'écoute sur le web, mais se partage dans la vraie vie »*. Des partenariats se créent avec Radio Saint-Ferréol, ékla, un centre scénique en Wallonie pour l'enfance et la jeunesse, ou encore avec les étudiants en journalisme de l'ULB, par exemple.

Un jour, ils décident de répondre à un appel à projets de constitution de coopérative lancé par la SAW-B, en vue d'obtenir des subsides pour se lancer. *« Et comme notre travail nécessitait des moyens économiques, la coopérative nous est venue comme une suite logique. Car plus qu'un moyen de rassembler du capital, c'est aussi créer un outil d'échanges »*. Parallèlement, Yves et Claire fondent Farrago,

leur société de production, sous la forme d'une asbl, structure plus *« apte »* à l'obtention de financements publics. Car ils tiennent, via les subventions, à la participation des pouvoirs publics ; politiquement, c'est pour eux une façon de faire en sorte que ceux-ci ne se désintéressent pas de tels projets. Ils organisent des apéros de financements, parlent de leur revue, l'expliquent, font écouter le premier numéro et parviennent à récolter les 6150 euros de base requis pour le capital minimum de la société, avec la participation d'environ 55 coopérateurs.

Mais, dans une plus large mesure, des questions intrinsèques au modèle coopératif posent de vraies questions politiques : de rapport au pouvoir, au financement, aux prises de décisions. *« C'est un peu comme construire une table au fur et à mesure que les gens s'y installent »*. Ainsi du fonctionnement, de la forme, de l'architecture.

Le prix des choses

Le fond pose également d'autres questions: la création d'une revue immatérielle et du traçage que l'écoute de podcast implique. Car circuler dans cette «immense bibliothèque» ne se fait jamais au hasard ; notre circulation à l'intérieur est dictée par des algorithmes. «Éditorialiser, c'est prendre à contre-pied la question de l'algorithme», m'explique Claire. En effet, la disposition «gratuite» de podcast ne l'est jamais vraiment. Tout, jusqu'à la gratuité, se paye. Par exemple, les grandes plateformes de podcast en ligne sont des espaces publicitaires extraordinaires. «Tous les jours, on écoute des contenus qui sont en vérité

des produits marketing», dit Claire, en prenant l'exemple d'une émission sur la beauté, diffusée sur la Première, sponsorisée par Yves Rocher. Ainsi, «ne pas fonctionner avec des financements publicitaires et la vente de données des auditeurs est un positionnement fort». Et bien que tout ait l'air effectivement gratuit sur internet, nous y laissons nos traces, nos données. Car finalement, ce que les grandes plateformes font dire à leurs utilisateurs pourrait se résumer par: «On est gratuits». «Mais nous ne sommes pas gratuits, dit Claire. Notre revue, malgré son libre accès, est en vente – selon un paiement en conscience. On peut acheter

un numéro ou s'y abonner. Ça coûte quelque chose, de faire tout ça. C'est du travail. Seulement, les gens n'ont pas le réflexe de payer quand c'est disponible gratuitement, surtout sur internet», conclut-elle. «Il faut encore creuser tout ça.»

En octobre 2019 est paru *Bruits de fond*, leur second numéro. Huit heures d'escorte radiophonique où il est notamment question de marches, d'une lettre à la terre, de cartes postales et d'oiseaux auxiliaires ; de quoi donner envie d'entendre, d'imaginer, la forêt que cache l'arbre du prochain numéro.

Tënk et les territoires audiovisuels

Un projet surgi d'une inquiétude, donc. Mais également, mais surtout, d'un territoire.

«Tout réinventer, définir notre propre géographie [...] ouvrir les limites et permettre aux choses de s'organiser selon de nouvelles abscisses et ordonnées». Cette phrase résume bien l'entreprise de Tënk. En effet, cette plateforme de diffusion et de production de films documentaires est née, elle également, de l'inquiétude de «subir la catégorisation et le cloisonnement qu'imposaient les cases traditionnelles de programmation de la télévision».

De la volonté d'ouvrir donc les limites, depuis un petit village ardéchois. «Dans le paysage documentaire en France, Lussas est la capitale», me confie Pierre Mathéus, directeur général de la coopérative



Tënk, arrivé là par une série de circonstances plus ou moins hasardeuses, mais venant toutefois de l'économie sociale et solidaire. Ici aussi, l'ancrage territorial occupe une place primordiale.

Il faut retourner 30 ans en arrière pour bien comprendre. C'est à Lussas, un village d'environ douze-cents âmes encaissé dans une vallée du sud de l'Ardèche, que tout commence. Août 1989. Le festival du film documentaire «Les États Généraux» est lancé. Le festival est non compétitif, on n'y décerne pas

de prix. Tous comptent autant, en d'autres mots.

À l'initiative de Jean-Marie Barbe, ces États Généraux sont un projet éminemment politique autour du village de Lussas. *« Il s'agit de montrer l'existant, le réel, de revendiquer la subjectivité du regard avec des films que nous aimons, qui font figure d'exception dans le flot d'images qui traversent nos sociétés. »*

En 2016, 27 années après les premiers États Généraux, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Tënk voit le jour. L'idée est de mettre sur pied, politiquement, culturellement, mais industriellement aussi, une plateforme de vision à la demande de documentaires absents des circuits de masse.

Contrairement aux idées reçues selon lesquelles le documentaire se base sur des faits objectifs, Tënk tient à la subjectivité intrinsèque des documentaires. Pour Pierre Mathéus, *« Tout est subjectif »*. Tant il est vrai que le choix d'une image plutôt qu'une autre dans le même cadre ou dans une situation donnée,

relève du regard, de l'oeil, de la subjectivité. Ce que propose donc la plateforme Tënk, c'est une multitudes de points de vue. Car un documentaire nécessite de l'écriture. *« L'important pour nous, dit Pierre Mathéus, est de découvrir le réel par le biais de la fiction. D'assumer la subjectivité. »* Et d'ajouter que *« le documentaire, c'est le cinéma de l'altérité. Le cinéma qui va à la rencontre de l'autre. Ils te confrontent, te forcent à une expérience »*. Comme dans ce film, *« Chez jolie coiffure »*¹, où le spectateur suit, avec la caméra, le quotidien d'une Camerounaise sans-papiers à Bruxelles, au milieu de son petit salon de coiffure dans une des galeries commerciales du quartier Matonge.

Aujourd'hui, Tënk se compose de 103 coopérateurs. Mais il aura fallu, en 2016, l'apport d'environ un millier de contributeurs pour réunir – sur la plateforme de financement participatif Ulule – les quelque 35.000 euros utiles au financement de la coopérative. Ce montant est justifié, dans son cahier des charges, par toute la mise en place du matériel technique

et de l'architecture (bureaux, studios, et médiathèque) que nécessite un tel projet. À ce jour, Tënk compte 14 salariés, entre autres financés par les soixante euros annuels (ou six euros par mois) que coûte un abonnement.

Le choix d'une telle structure (SCIC) s'explique surtout pour *« empêcher une prise de pouvoir par la suite »*. Car dans de tels modèles, un individu vaut une voix. De toute façon, comment serait-il possible de ne proposer qu'un regard, qu'une seule norme ou direction, dans un collectif composé de centaines de regards ? Les *« plages »* de Tënk se veulent croisements et trames entre les films proposés comme autant de morceaux que forment un seul patchwork. *« C'est dans ce mouvement constant, peut-on lire sur leur site, que se tient l'image la plus juste, la plus vivante du monde »*. Et si Lussas est aujourd'hui le point de convergence de la coopérative, cette dernière n'en reste pas moins transfrontalière, comptant des abonnés en Suisse et en Belgique. Une antenne Tënk s'apprête par ailleurs à ouvrir au Canada.

¹ Rosine Mbakam, *Chez Jolie Coiffure*, Wallonie Image Production, 2018, Documentaire - couleur - 61'.

Diffusion, production, participation

De plus, précise Pierre Mathéus, il ne s'agit pas de proposer des documentaires issus d'une ethnologie ou anthropologie plus ou moins voyeuriste, mais de proposer des films de «là-bas» faits par des gens de «là-bas». Et si Tënk signifie «exprime-moi ta pensée» en Wolof, elle est tout aussi bien curieuse voire camarade des sujets tels que l'exil de jeunes Kabyles en France, le quotidien des sans-papiers en Belgique, en passant par la construction d'un barrage en Chine ou par le témoignage d'une jeune femme en lutte avec le monde dit du travail, de l'alimentaire et de l'agriculture.

Bien qu'elle ait commencé comme une plateforme de diffusion, Tënk est aussi, depuis 2018, reconnue par le Centre National du Cinéma (CNC), comme une coopérative de production. «Car il fallait certes créer une diffusion différente de celle dominante, mais il s'agit aussi de produire, d'accompagner des jeunes réalisateurs qui débutent. Depuis peu, poursuit Pierre Mathéus, nous proposons à

voir les films de jeunes auteurs tout juste diplômés.»

Depuis, la coopérative a signé des partenariats avec notamment Radio France et Mediapart et prépare une offre «collège» pour amener ces films vers d'autres publics. Pour le moment, la question centrale est de parvenir à étendre sa zone de visibilité. «15.000 personnes sont abonnées à Tënk, dont 8.000 issues d'écoles et de médiathèques. Notre objectif, à plus ou moins long terme, est de passer la barre des 100.000», confie le directeur général.

Quant à la place qu'occupe le spectateur, la plateforme s'y penche aussi. Un réseau social Tënk verra normalement le jour à l'horizon de 2020. «Car pour l'instant, le spectateur n'est encore que spectateur. Il ne peut pas proposer de films. Ce sont les 35 invités et réalisateurs associés qui s'en chargent. Ce réseau social permettrait à tous et toutes d'échanger et de proposer des coups de coeur.» Car leur fonction est davantage de documenter que d'informer.

Et ce, afin que l'ensemble devienne cet immense assemblage dont chaque partie nous «*ressemble individuellement et collectivement*».

C'est à la réduction d'une pluralité de points de vue et de discours, et l'inquiétude que ces pertes impliquent, qu'on doit la création et la mise en place de ces deux coopératives. – mais de tant d'autres aussi. La réduction n'étant ici souvent qu'un synonyme pour centralisation. Autant donc de projets qui, en étendant la carte de l'existant, rendent à la marge une place centrale et tentent de contrer l'étrécissement de la surface dont nous sommes en réalité la cible.

Célestin DE MEEÛS
Novembre 2019

POUR CONSULTER LES SITES :

<https://legraindeschoses.org/fr/la-revue-sonore.html>

<https://www.tenk.fr/>